



PONT-A-CELLES



Wallonie

Dossier n° : PU/2024/047

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame DE MEEUS - KERCKHOVE**, domiciliés **rue des Champs Chapelle 1A à 6210 Les Bons Villers**.

Le terrain concerné est situé **rue des Petits Sarts à 6230 Viesville** et est cadastré **Viesville (7) section B n° 125X2**.

Le projet consiste en **la construction d'une habitation unifamiliale**.

Le projet se situe dans le **Lotissement 'DURIAUX-HARPIGNY' 1L8 (02/01/1964) – Lot 2** et s'écarte des prescriptions sur les points suivants :

- **Toiture** : mise en œuvre de toitures plates ;
- **Garages et annexes** : le garage n'est pas incorporé au volume principal.

Le dossier peut être consulté dans les locaux de l'Administration communale, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, les jours ouvrables suivants :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h45.

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Cadre de Vie (Mmes Adélaïde CAMBIER et Laura GOLARD - Tél. 071/84.90.65) de l'Administration communale de Pont-à-Celles.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer par courrier ordinaire du **23 septembre 2024** au **7 octobre 2024** au Collège communal à l'adresse suivante : Administration communale de Pont-à-Celles, Place Communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles.

Date d'affichage de l'annonce : **le 18/09/2024**

A Pont-à-Celles, le 3 septembre 2024

Par le Collège communal,

La Directrice générale f.f.,

N. COLSON



Le Bourgmestre,

Pascal TAVIER